

Bien choisir son terreau

Dorénavant le terreau est considéré comme un simple support de culture, très fortement commercialisé, conformément à la norme Afnor NFU 44-551 : il doit garantir une bonne porosité à partir de matières végétales légales sous peine de ne pas être mis en vente. L'article décline les principaux constituants des terreaux, dont la tourbe en est un des plus importants, et définit la notion de terreaux dits " bio " conformément aux règlements européens de l'agriculture biologique (règlement CEE n°2092/91). Plus tard, la question de la biodiversité et de l'épuisement des ressources amène à se pencher sur les terreaux sans ou avec moins de tourbe. Enfin, un tableau récapitule les usages et les caractéristiques des différents terreaux pour mieux choisir son produit en commerce.

Auteurs du document : PEPIN, Denis

Diffuseur des métadonnées : FEDERATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

Mots clés : terreau, terreau sans tourbe, Ecolabel

Date : 2007

Type de ressource : Article

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : FCEN7985

Langue : Français

Accéder à la notice source : <https://reseau-cen-doc.org/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=7985>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/bien-choisir-son-terreau0>

Evaluer cette notice: